

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Band:** 51 (1994)

**Heft:** 5: 1944-1994

**Artikel:** Macolin : de 1947 à fin 1956 : mémoires d'une tranche de vie

**Autor:** Kaech, Arnold

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-998260>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Sorte de maison de nobles, le Grand Hôtel de Macolin avait été construit pour accueillir une clientèle en mal de solitude et... d'oxygène. Elle était essentiellement française...

## Macolin: de 1947 à fin 1956

### Mémoires d'une tranche de vie

Arnold Käech, directeur de l'EFGS de 1947 à 1956

C'était le 1<sup>er</sup> juillet 1947. Quittant la station supérieure du funiculaire Bienne - Macolin, je m'engageai sur le chemin rocaillieux qui menait au Grand Hôtel de cure, à quelques centaines de mètres de là à peine. Je ne fus pas peu surpris de me retrouver en face d'une bâtisse, certes imposante avec sa somptueuse terrasse formant point de vue sur la chaîne des Alpes et avec, à ses quatre étages, des balcons décorés de fioritures baroques. Le tout portait pourtant d'indiscutables traces de dégradation. J'étais là pour en être en fonction comme directeur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) et, alors que j'avais, je ne pouvais chasser cette question de mon esprit: comment, était-ce vraiment ce bâtiment, ce bâtiment-là qui était le siège de l'Ecole fédérale de sport?

Sorte de maison de nobles, style Napoléon III, le Grand Hôtel de Macolin datait de 1877. Il avait été construit pour ac-

cueillir, dans la solitude rupestre et forestière, une clientèle presque exclusivement française. J'avais de la peine à imaginer qu'il puisse être un lieu propice pour planifier la formation d'une «jeunesse forte» garante d'un «peuple libre»! Et, en plus, sans place d'exercice couverte, sans salle, pratiquement sans matériel! A côté de quelques fosses de saut, de perches à grimper, d'une piste d'obstacles maison, je découvris une seule place de jeu, flanquée d'une piste de 100 mètres et d'une remise. Le sol avait été aplani au pic et à la pelle, en 1943, par un groupe d'internés polonais et italiens. Il se situait à la Hohmatt, point culminant d'un vaste haut plateau en terrasses. A pied (mais par quel autre moyen aurait-ce été possible?), il fallait bien de 15 à 20 minutes pour s'y rendre. C'était tout! C'était peu! Il ne faut pourtant pas nier que le fait de monter à la Hohmatt et d'en redescendre plusieurs fois par jour constituait indiscutablement un entraînement efficace.

Au vu de tout cela, le jeune juriste et avocat que j'étais avait de quoi être étonné. De 1939 à 1940, j'avais œuvré, au secrétariat général du Département de l'économie publique, comme secrétaire privé du Conseiller fédéral Obrecht. Puis, l'année de la déclaration de guerre, je fus détaché à la légation suisse de Berlin en tant qu'attaché militaire adjoint. En 1943,

enfin, on m'envoyait comme attaché militaire et de l'air en Suède, un poste que j'avais la mission d'inaugurer. Là, un beau soir et à ma grande surprise, je reçus, de Suisse, un coup de téléphone de Hans Steinegger, un ami alors secrétaire de l'Association nationale d'éducation physique (ANEP).

«Je suis à la station du glacier de l'Eiger avec un cours alpin d'hiver», m'expliqua-t-il. «La plupart des cadres te connaissent bien ici! Nous sommes en train de discuter de la future Ecole fédérale de gymnastique et de sport et les esprits s'échauffent, car nous cherchons en vain qui pourrait en être le directeur. Nous avons fait le tour des papables issus des milieux de la gymnastique, du sport et de l'éducation physique. Nous nous sommes arrêtés sur plusieurs noms de personnalités présentant de réelles qualités, mais qui toutes font également l'objet d'objections si importantes qu'elles n'entrent pratiquement pas en ligne de compte pour un choix éventuel. Quelqu'un a alors prononcé ton nom et, s'il y avait eu une votation à ce moment-là, tu aurais émergé nettement en tête. Je te pose donc la question, Arnold: ne serais-tu pas intéressé par cette fonction?»

On l'imagine aisément, cette question me prit de court et je dus d'abord prier mon ami de m'en dire un peu plus sur



l'EFGS et sur la situation de toute évidence embrouillée qui y régnait dans le domaine des contacts et des relations humaines. Pour dire vrai, depuis près de sept ans que j'avais quitté la Suisse, le sort d'une l'Ecole de sport à Macolin m'avait plutôt laissé indifférent.

Au terme de notre discussion, sans dire non définitivement, je fis comprendre à Hans Steinegger que je ne pouvais lui donner une réponse avant de m'être d'abord familiarisé avec l'objet de sa demande, d'en avoir parlé à mes supérieurs et, aussi, d'avoir poussé une petite pointe de reconnaissance du côté de Macolin.

Quelques mois s'écoulèrent, puis j'eus tout à coup la possibilité de satisfaire à ces deux derniers points. J'avais, en effet, été convoqué à Berne pour y présenter un rapport au Quartier général de l'armée. Lorsque je me trouvais face à Karl Kobelt, conseiller fédéral et chef du Département militaire, je compris rapidement que, sans en avoir reçu aucunement mission, mes amis avaient battu la grosse caisse à mon sujet, et ceci jusqu'aux étages supérieurs de la hiérarchie. Pendant quelques minutes, Karl Kobelt prêta une oreille distraite au récit que je lui faisais de la situation politico-militaire en Suède et dans les pays scandinaves. Lorsque j'eus terminé mon introduction, il m'interrompit brusquement pour me parler des tracas que lui causait Macolin. A l'origine, il avait pensé que ce sujet ne lui vaudrait que des satisfactions. Mais il s'était trompé et c'était tout le contraire qui s'était produit. A commencer par le choix du lieu d'implantation de la nouvelle Ecole, qui avait abouti à des passes d'armes incroyablement hargneuses avec, même, l'intervention de certains gouvernements cantonaux et le déclenchement de campagnes de presse virulentes.

En fait, le choix du futur directeur n'aurait pas dû poser de problème. Ernst Hirt était candidat et il avait d'abord paru être taillé sur mesure pour ce poste. Mais le colonel d'infanterie, chef de la section de l'Instruction préparatoire, maître de gymnastique au tempérament énergique et bouillant, héraut infatigable des mérites de ce qu'il appelait l'«Académie» sportive du haut plateau de Macolin, était de plus en plus contesté. La lutte acharnée qu'il avait menée pour faire admettre sa conception de la nouvelle Ecole de sport et le lieu de son implantation lui avait fait de nombreux ennemis. D'abord favorables, les milieux directement concernés par le projet, à savoir l'ANEP et ses principales fédérations, l'Association suisse des maîtres de gymnastique, les directeurs de l'Instruction publique et des Affaires militaires, la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGs) de même que les autorités et divers groupements de la ville de Bienne, si importants pour le devenir sportif de

Macolin, tous ces milieux, pour ainsi dire, modifièrent donc progressivement leur avis à son sujet. Finalement, la toute puissante Société fédérale de gymnastique elle-même, des rangs de laquelle Hirt était sorti et au sein de laquelle il avait assuré pendant de longues années la direction technique du secteur «athlétisme», amorçait un mouvement de retrait à son égard.

Karl Kobelt craignait effectivement, dès lors, que plutôt que de servir à l'union confédérale comme cela avait été prévu, le centre de Macolin ne devienne finalement une dangereuse pomme de discorde. Ici, il coupa court à l'entretien. Une minute passa qui me parut une éternité. Puis il reprit: «On m'a cité votre nom! De toute façon, le temps d'être relevé de vos fonctions à l'étranger est bientôt là. Est-ce que ça vous intéresse?»

J'avoue que je n'étais pas encore tout à fait au clair avec moi-même sur ce point. Une seule chose était sûre: le moment de rentrer au pays était à la porte et il faudrait bien que je me trouve une nouvelle occupation. Or, il était déjà bien tard pour envisager l'ouverture d'une étude d'avocat. Officier instructeur? C'était dans l'ordre des choses, mais comme je préférais être officier de milice... Alors, Macolin? Peut-être bien! Mais j'avais encore quelques doutes. J'en fis part au chef du Département et j'attirai notamment son attention sur le fait que je manquais d'une formation technique de base compatible avec les exigences de ce poste.

Un sourire passa sur le visage habituellement imperturbable et fermé de Karl Kobelt. Il prit, sur son bureau, une feuille qu'on lui avait certainement pré-

parée tout spécialement pour notre entretien et il se mit à lire: «Pratique activement l'aviron, l'alpinisme et, surtout, le ski de compétition. A remporté le combiné quatre épreuves aux concours universitaires internationaux de 1936 à 1938; a participé aux Jeux olympiques d'hiver de Garmisch-Partenkirchen, en 1936, en tant que chef de la patrouille militaire. A pris part, en 1937, à une tournée de compétitions (ski) aux USA et au Canada. Y a remporté, entre autres, le Kandahar du Québec (slalom et combiné alpin). A dirigé, en 1938, à l'âge de 24 ans, la délégation suisse aux championnats du monde de ski nordique à Lahti, en Finlande, assumant simultanément les rôles de chef d'équipe et d'entraîneur. A terminé honorablement, avec son équipe, le relais 4 x 10 km (4<sup>e</sup> rang et meilleure équipe non scandinave).» Puis il conclut: «Ce n'est pas tout, mais cela me suffit!» Après un temps, il ajouta encore: «Quant aux écrits traitant de sujets sportifs, que vous avez publiés et qui sont également mentionnés ici – il jeta un coup d'œil sur sa feuille – «je ne les ai pas lus, mais je le ferai peut-être un jour, quand j'aurai le temps...»

L'entretien était arrivé à son terme. Le chef du Département me tendit une liste des personnalités chez qui j'aurais incessamment à me présenter. Il s'agissait, de toute évidence, de certains membres de la CFGS, des autorités supérieures de l'ANEP, du COS, des fédérations les plus importantes, de l'Association des maîtres de gymnastique et, enfin, des autorités de la ville de Bienne dont, désigné nommément, Guido Müller, maire et politicien éminent. Figurait également sur la liste le Colonel Raduner, qui avait di-



La patrouille militaire; de g. à dr.: lt Kaech, sgt Jauch, cpl Anderegg (remplaçant), sdt Lindauer (manque, sur la photo, l'app Waser).



rigé l'«Office central pour l'Instruction préparatoire, la gymnastique, le sport et le tir» (OFI) avant que cette institution ne soit transférée à l'EFGS, le 1<sup>er</sup> septembre 1946, et ne passe ainsi sous l'autorité intérimaire de Siegfried Stehlin, maître de gymnastique schaffhousois, président de la CFGS et expert respecté.

Les entrevues exigées eurent lieu dans une atmosphère somme toute agréable, mais sans qu'elles m'aient apporté quoi que ce soit de nouveau. Je peux d'ailleurs en dire autant – avec une petite réserve pourtant – de ma première «excursion» à Macolin. Hirt n'y était pas. Il n'y avait pas encore de corps enseignant constitué. Comme les cours faisaient également défaut à ce moment-là, je ne pus non plus rencontrer les maîtres temporaires, dont certains portaient des noms connus loin à la ronde. Je pus toutefois m'entretenir longuement et personnellement avec ceux, des 47 fonctionnaires employés par l'institution à cette époque, qui étaient investis d'une responsabilité. La plupart étaient crispés et sur leurs gardes, ce qui n'était d'ailleurs pas étonnant puisqu'ils ne savaient pas, en vérité, s'ils parlaient à un curieux de passage ou à un futur chef. Je sentis très clairement une division en deux camps: l'un étant pour, l'autre contre Hirt! Il y avait aussi, dans le groupe, quelques spécialistes du dénigrement systématique, genre que je n'apprécie pas beaucoup. En bref, je repartis en emportant l'impression que tous cherchaient réellement à servir la cause au mieux, mais chacun à sa manière.

Seul, j'entrepris encore une longue promenade dans la nature hivernale. J'avais de la peine à résister à son attrait et l'idée que c'était là que pourrait effectivement se trouver mon prochain lieu de travail prenait des tournures de plus en plus tentantes.

Lorsque je me retrouvai dans le funiculaire, de retour vers la plaine, j'avais acquis deux convictions:

- J'irais à Macolin si on y souhaitait encore et réellement ma présence (mon épouse m'avait depuis longtemps laissé libre de choisir).
- Dans le cas d'une réponse positive, j'essayerais d'oublier tout ce que je venais d'emmagasiner, de bon, et de moins bon surtout. Ainsi, je pourrais débiter mon travail avec, devant moi, une feuille parfaitement blanche.

\*

Les événements suivirent dès lors leur petit bonhomme de chemin et j'appris bientôt, dans ma lointaine Suède, que mon élection n'avait pas posé de problèmes majeurs. Certains, me dit-on, avaient paru heureux, d'autres préféraient attendre, «pour voir»...

J'étais prêt! A l'entrée du «vénérable» Grand Hôtel, quatre plaques de bronze reluisantes attestaient de la promotion



*A Macolin, le sport a longtemps été au carrefour des affaires civiles et militaires et ce n'est qu'en 1984 qu'il fut rattaché au DFI (ici: Kaech avec le cdt de corps de Montmollin).*

des lieux en une Ecole fédérale de sport. C'était toujours ça! Je pris acte avec satisfaction que cette désignation figurait dans les quatre langues nationales, d'où les quatre plaques. Intérieurement, je m'engageai à en tenir compte dans mon travail.

Le portier m'accueillit aimablement. Il semblait me connaître déjà. A l'étage supérieur, Siegfried Stehlin, directeur par intérim on le sait, avait installé son bureau dans une chambre avec lavabo et... tout le nécessaire. Nous avons fait connaissance à l'occasion de mon périple de présentation et nous n'eûmes donc aucune peine à entamer une conversation immédiatement amicale ou plutôt, si l'on veut, collégiale.

Pendant l'année de direction intérimaire de Stehlin, un important arrêté du Conseil fédéral était entré en vigueur, le 7 janvier 1947. Il s'agissait de l'«Ordonnance fédérale encourageant la gymnastique et le sport». Comme on peut bien le supposer, elle était le produit du travail collectif des gens de Macolin et de leur juriste, Max Reinhard, du Service juridique du DMF, avec Albert Roulier, responsable pour l'EFGS notamment, mais de

la CFGS aussi, qui prodiguait ses conseils. Ce document réglait l'ensemble des activités de la Confédération en matière de sport et, plus particulièrement, en matière de gymnastique scolaire, de formation des enseignants, de l'Instruction préparatoire volontaire et du rôle que Confédération et cantons avaient à jouer dans ce domaine, de formation de moniteurs, de surveillance et de contrôle de leur travail enfin. Y étaient aussi précisées, les tâches de l'EFGS, de la CFGS et bien d'autres choses encore.

Il faut pourtant préciser que ce document n'avait rien de révolutionnaire, les fonctions de même que la délimitation des frontières qui les séparaient y étant définies dans le respect le plus absolu des latitudes accordées par notre Etat fédéraliste. L'impulsion nouvelle donnée par cet arrêté sur la gymnastique et le sport a été due, avant tout, au déblocage de crédits, à la façon de les utiliser et à l'installation d'une instance fédérale – l'EFGS – permanente et compétente. Une bonne partie de son contenu a servi, au cours des années 70, à l'élaboration de l'article constitutionnel et du texte de loi. Ma première activité, en arrivant à Maco-





Chef du Département, Paul Chaudet (au centre) a désiré s'attacher les services de Kaech; à gauche, Lord Montgomery en visite.

lin, a été d'entreprendre, avec l'aide bienveillante et précise de Stehlin, l'étude de ce document. Je ne pouvais rêver meilleure entrée en matière.

Cela nous avait pris jusqu'à midi. Dans le grand réfectoire, une petite table avait été dressée pour nous deux. Le dîner était bon mais le thé, sorte de boisson de table universelle, tiède, trop sucrée, exécrable. Dès la première gorgée, j'étais averti: «Ici, l'austérité est de rigueur!» Je découvris bien vite qu'il en allait de même pour la nourriture, destinée de toute évidence, de par certaines particularités, à des hommes durs et aguerris: bouillie de flocons d'avoine, biscottes de pain complet et cacao étaient les éléments de base du petit déjeuner.

Après avoir pris congé de Sigi Stehlin – nous avions très vite décidé de nous tutoyer – je pris ma valise et partis à la recherche de ma chambre d'internat. Pour la première fois, dans l'escalier, je me trouvai... face à face avec Hirt. Cette rencontre fut on ne peut plus symbolique: moulé dans son uniforme de colonel d'infanterie, il rejoignait son régiment. Descendant l'escalier, il me dominait de toute sa stature. Quant à moi, en civil et

avec, pour uniques et bien faibles références militaires, un grade de capitaine d'Etat-major fraîchement émoulu, je montais allègrement et en souplesse. Nos salutations furent plutôt glaciales: le colonel était pressé, et moi ni préparé ni disposé à soutenir une discussion substantielle dans ces conditions. Nous convînmes donc d'attendre, pour faire plus ample connaissance, que le Colonel Hirt ait été libéré de ses obligations militaires courantes.

Lorsqu'il eut réintégré ses fonctions à l'Ecole, j'entrepris sans tarder d'aller frapper à la porte de son bureau. Je fus très surpris, en entrant, de le trouver décoré avec goût et d'une façon qui ne correspondait guère à l'homme rustre et bourru qu'on m'avait généralement décrit.

J'avais décidé d'aller droit au but: j'exprimai d'abord mon espoir que, même s'il devait être déçu de ne pas avoir été choisi, il ne quitterait pas l'EFGS. J'avais en effet envisagé de lui confier la responsabilité générale de l'«Instruction» et de demander «à Berne» d'entériner officiellement cette fonction sous l'appellation de «chef de l'Instruction de l'EFGS». Je

ferais également mon possible (Hirt était chef de section) pour qu'il accède à la classe de salaire correspondante.

Ernst Hirt en prit acte et, lorsque j'eus ajouté que je n'avais pas l'intention de prendre sa place à la tête de la Commission des constructions (la première étape était déjà engagée), je crus voir comme une petite lumière passer sur son visage hermétique.

Je lui demandai encore si, comme c'était mon cas, il ne pensait pas que l'ordonnance du 7 janvier 1947 puisse servir de base valable à notre activité, ici en haut. C'était aussi son avis!

Je lui expliquai enfin qu'il était indispensable de donner un statut d'organisation à l'Ecole et que j'avais l'intention de soumettre au DMF, en cours d'année encore, un projet de disposition allant dans ce sens. Parallèlement, il me paraissait primordial d'écrire progressivement en «lettres civiles» les activités de l'Ecole, en d'autres termes, de transformer les habitudes plus ou moins paramilitaires issues de l'époque du service actif en organisation civile harmonieusement réglée. Ces éléments devaient servir de références à la fois à la vie communautaire et aux tâches, vraiment spécifiques d'une école de sport cette fois, que nous avions à remplir.

La mise en chantier du statut d'organisation et du règlement interne devait être confiée à un groupe de travail composé du chef de l'Instruction, des maîtres principaux et des fonctionnaires supérieurs. J'en assurerais moi-même la direction. Ainsi, Hirt pourrait faire bénéficier l'EFGS de son expérience et défendre en tout temps sa propre vision des choses.

Avant de le quitter, je lui précisai encore clairement et fermement quel était mon objectif principal pour cette année 1947: faire sortir l'Ecole des remous dans lesquels elle avait été plongée dès avant sa création officielle. La réussite de cette entreprise me paraissait déterminante. Moins on écrirait sur Macolin et moins on en parlerait pendant cette phase de réorientation, mieux ce serait! Il était impératif que le calme revienne!

Ernst Hirt me tendit alors la main!

Que je précise encore ce qui suit pour clore ce chapitre: durant nos dix ans de collaboration, nous avons été loin d'être toujours d'accord et de partager les mêmes avis, mais nous avons constamment pu régler franchement nos différends. Jamais ils n'ont servi à alimenter la polémique à l'extérieur, ni à former des clans à l'intérieur de l'Ecole. Plus même: avec le temps, une véritable amitié est née entre Ernst Hirt et moi!

Le 1<sup>er</sup> janvier 1957, à Berne, il y eut un changement à la tête du Département militaire. Le Conseiller fédéral Paul Chaudet en était devenu le nouveau chef et il avait exprimé le vœu que j'accède au poste de directeur de l'Administration militaire et de secrétaire général du Dé-



partement. Lorsque la décision fut définitivement prise, Ernst Hirt en fut le premier averti. Je tenais à éviter à tout prix que ma succession ne donne lieu à de nouvelles perturbations. Sur ma recommandation, la CFGS, en tant qu'organe compétent, proposa qu'il soit désigné comme nouveau directeur. Le Département militaire fut d'accord et le Conseil fédéral ratifia rapidement ce choix.

Que puis-je dire encore de cette période qui, depuis l'incroyable surprise qui avait marqué mon entrée en fonction, en 1947, a couru pendant dix ans? Qu'elle m'a valu la grande satisfaction d'avoir pu contribuer au développement harmonieux de l'École de sport et que ce fut sans doute, pour moi, la tranche la plus heureuse de ma carrière professionnelle.

Les pierres angulaires de mon passage à Macolin furent, notamment, l'introduction de nouveaux cours et, en particulier, du «stage d'études pour maîtres de sport destinés à l'enseignement privé» (profession libérale), ce qui permit au corps enseignant de l'EFGS d'exercer (même avec quelques passages à vide) une activité pédagogique à plus long terme; l'élargissement régulier et constant de l'infrastructure des lieux aussi. En 1949, en effet, la première étape de construction, parvenue à son terme, pouvait être inaugurée. Son produit était avant tout destiné à faciliter la formation des moniteurs de l'Instruction préparatoire/Enseignement postsecondaire de la gymnastique et des sports, et l'activité des fédérations. Selon «Berne», il fallait maintenant s'en tenir là, du moins provisoirement. Mais d'autres besoins se faisaient déjà sentir. Dans ces conditions, il ne fut possible d'en tenir compte qu'avec l'aide des milieux directement intéressés, l'ANEP et le canton de Berne pour n'en nommer que deux.

Avec Werner Schindler et Edy Knupfer, nous avons eu la chance de disposer de deux architectes à la fois prêts à coopérer et ingénieux. Ils ont su, en effet, non seulement créer, mais concrétiser leur projet en adaptant librement sa première version en fonction des besoins nouveaux et, en particulier, en la rapprochant plus encore de la nature et en la rendant plus accessible à la population. Nous avons vite remarqué que, grâce à cette réalisation hors du commun, l'École de sport était investie d'un véritable pouvoir de fascination. Les week-ends ensoleillés, Biennoises et Biennois, la plupart du temps en famille, prirent l'habitude de monter toujours plus nombreux en direction de Macolin, à déambuler à travers les installations, s'asseyant au bord d'une place de sport, se mettant à jouer sur un terrain de football non utilisé, débattant le pique-nique avant de poursuivre leur chemin, en direction de la Montagne-de-Douanne en général. Cette ouverture, contrairement à ce que l'on

pourrait croire, n'entraîna pour ainsi dire jamais de problèmes. Les gens prenaient visiblement soin de «leur» École de sport!

Puis les visiteurs se mirent à affluer des quatre coins de la Suisse, et même de l'étranger. Macolin était devenu une sorte de lieu de pèlerinage, celles et ceux qui y venaient s'en retournant porter ailleurs la bonne nouvelle.

Mais quel était la nature de ce message? Lors de la «Réunion sur l'éthique du sport», organisée par l'Association nationale d'éducation physique au mois de mai 1943, on avait pour ainsi dire exigé qu'une «imprégnation éthique du sport» préside à la création de l'école fédérale projetée. Or, cette requête se fondait beaucoup moins sur les besoins réels du temps que sur la mise en valeur d'«objectifs spirituels et moraux». La belle silhouette d'adolescent qui se dresse aux abords du stade des Mélèzes en témoigne. Elle est l'œuvre du sculpteur Franz Fischer et c'est le Colonel Raduner, ancien chef de l'OFI, qui l'a généreusement offerte à l'EFGS. Sur son socle, on peut lire ce qui suit: «Mais nous exerçons notre corps pour tremper notre âme et notre esprit, et par amour pour la patrie.»

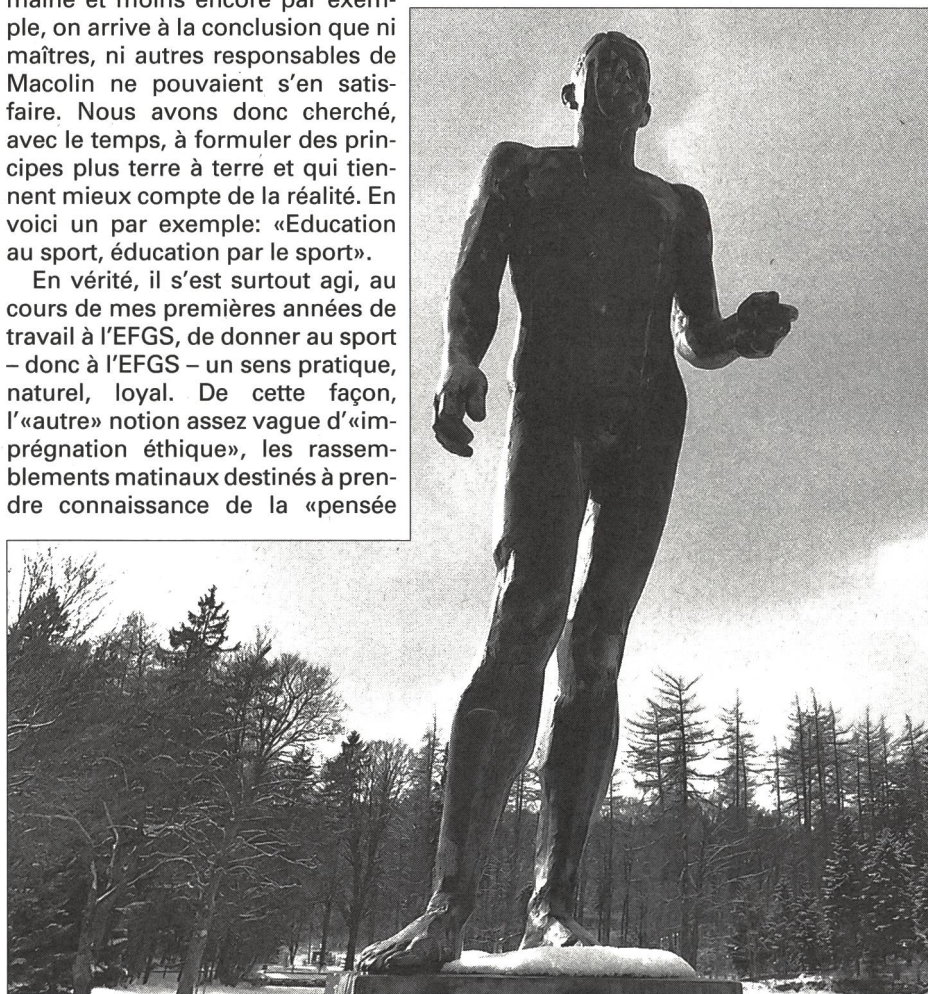
Si l'on compare ces nobles paroles, conçues à l'évidence pour servir de devise, avec la réalité des cours de moniteurs de fédérations d'une petite semaine et moins encore par exemple, on arrive à la conclusion que ni maîtres, ni autres responsables de Macolin ne pouvaient s'en satisfaire. Nous avons donc cherché, avec le temps, à formuler des principes plus terre à terre et qui tiennent mieux compte de la réalité. En voici un par exemple: «Education au sport, éducation par le sport».

En vérité, il s'est surtout agi, au cours de mes premières années de travail à l'EFGS, de donner au sport – donc à l'EFGS – un sens pratique, naturel, loyal. De cette façon, l'«autre» notion assez vague d'«imprégnation éthique», les rassemblements matinaux destinés à prendre connaissance de la «pensée

du jour» solennellement formulée par un chef de cours ou par un maître de sport, l'enseignement dans son ensemble ont fait place, peu à peu, à une conception plus professionnelle. Le corps enseignant, dont il aurait été utopique de croire qu'il se soumettrait longtemps encore à un tel rituel, avait maintenant les mains libres pour travailler plus sereinement, de façon plus ciblée et mieux appropriée. La voie ayant été défrichée, Macolin allait pouvoir devenir une véritable école!

Dans ces conditions, il n'était plus nécessaire, non plus, d'avoir impérativement recours aux artifices ni aux attitudes figées requis par le sacro-saint «Esprit de Macolin»!

Pour dire vrai, si quelque chose a existé – et existe encore – qui puisse être assimilé à ce phénomène, c'est à coup sûr dans l'image que chacune et chacun emportent avec soi de ce lieu qu'il faut en rechercher l'origine. Or, cette image englobe tout à la fois la beauté des paysages, la fascination rythmée du mouvement, la passion de la compétition, l'enchaînement des peines et des joies, la chaleur des amitiés, l'écho répercuté au loin de paroles dignes d'être méditées. Pour celle et celui qui ont su la capter et qui en bénéficient pleinement, le terme d'«Esprit de Macolin» est sans doute bien choisi! ■



L'«Athlète» du stade des Mélèzes, œuvre de Franz M. Fischer offerte par le Colonel Raduner.